

Assurance chômage dans la fonction publique : les fondamentaux en 1 jour

Une journée pour acquérir les réflexes indispensables du gestionnaire face à un dossier chômage d'agent public : auto-assurance, cas d'ouverture des droits, calcul du SJR et de l'ARE, formalités auprès de France Travail. Format condensé, immédiatement opérationnel.



DURÉE
1 jour · 7 h



FORMAT
Distanciel



NIVEAU
Fondamentaux



SECTEUR
Secteur public

OBJECTIFS

- 1 Situer le régime d'auto-assurance des employeurs publics par rapport au régime interprofessionnel et identifier le mode de couverture de sa structure
- 2 Repérer les fins de fonctions qui ouvrent droit à l'ARE et celles qui l'excluent
- 3 Calculer l'allocation d'un agent dans les situations courantes : SJR, taux, durée, différés
- 4 Accomplir les formalités liées au dossier : attestation employeur, coordination avec France Travail, notification à l'agent

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaires RH, gestionnaires carrières et paie, assistants de direction en charge du personnel, dans les trois versants de la fonction publique.

PRÉREQUIS

Connaissance de base du statut de la fonction publique.

PROGRAMME

1 Le cadre : un régime dérogatoire pour les employeurs publics

- Absence d'affiliation obligatoire et principe d'auto-assurance : qui paie l'allocation de l'agent
- Auto-assurance, adhésion au régime d'assurance chômage, convention de gestion : reconnaître la situation de sa structure
- Titulaires et contractuels : des enjeux financiers différents pour l'employeur
- Ce que change la convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024 pour les employeurs publics

2 L'ouverture des droits : qui est indemnisable

- La privation involontaire d'emploi : licenciement, non-renouvellement de CDD, fin de stage non titularisé
- Rupture conventionnelle dans la fonction publique : conditions et droit à l'ARE
- Démissions légitimes : les cas à connaître et les justificatifs à réunir
- Condition d'affiliation minimale et employeurs successifs : les vérifications de base

3 Le calcul de l'allocation en pratique

- Salaire de référence et salaire journalier de référence : la méthode pas à pas
- Montant de l'ARE : taux, allocation minimale, plafonds, mensualisation du versement
- Durée d'indemnisation : détermination et bornes
- Délai d'attente et différés d'indemnisation : incidence des indemnités de rupture

Assurance chômage dans la fonction publique : les fondamentaux en 1 jour

PROGRAMME

SUITE

4 La gestion du dossier au quotidien

- Attestation employeur et inscription de l'agent : chronologie et pièces
- Reprise d'activité et cumul allocation-rémunération : les règles essentielles
- Points de vigilance : disponibilité, congé parental, indus
- Cas pratiques : deux calculs complets sur situations courantes (versants territorial et hospitalier)

LES POINTS FORTS

- ✓ Fiche mémo synthétique et grille de calcul remises à chaque participant
- ✓ Formation conçue et animée par un avocat exerçant en droit de la fonction publique
- ✓ Format distanciel d'une journée, compatible avec les contraintes de service
- ✓ Deux calculs complets réalisés en séance, guidés pas à pas

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques ciblés appuyés sur les textes en vigueur
- ✓ Grille de calcul ARE commentée et appliquée en direct
- ✓ Cas pratiques chiffrés corrigés collectivement
- ✓ Quiz intermédiaires de vérification tout au long de la journée
- ✓ Temps de questions-réponses sur les situations des participants

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 10 questions, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.